

FÉDÉRATION DES CLINIQUES PRIVÉES DE PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC

**RAPPORT
ANNUEL
2014**



Fédération des cliniques privées
de **physiothérapie** du Québec

FCPPQ
C.P. 519, Succ. B
Montréal (Québec) H3B 3K3

Téléphone 514 287-1011

www.physioquebec.com
info@physioquebec.com

	MOT DU PRÉSIDENT	p.4
1	MEMBERSHIP	p.7
2	GESTION	p.7
3	NOUVELLES ORIENTATIONS	p.8
4	FORMATION	p.9
5	AGENTS PAYEURS	p.9
6	AFFAIRES EXTERNES	p.10
7	PROMOTION	p.10
8	PSF	p.11
9	VOTRE FÉDÉRATION ET VOUS	p.11
10	ÉTATS FINANCIERS AU 31 JANVIER 2015	p.13

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous,

C'est avec plaisir que je dresse mon premier bilan annuel en tournant la page sur une année marquée par le travail efficace de notre conseil d'administration, conjugué aux efforts soutenus de notre permanence pour arriver à nos fins.

L'un des premiers chantiers auxquels nous nous sommes attaqués fut de travailler sur une planification stratégique pour les trois prochaines années afin de fixer nos objectifs, déterminer les moyens pour les atteindre et surtout de se donner des cibles précises et d'y affecter les ressources nécessaires et imputables pour ajouter de la rigueur dans nos processus. Vous trouverez d'ailleurs dans ce bilan un résumé de cette planification.

Notre premier objectif étant d'augmenter les revenus des cliniques, nous ne pouvions pas passer outre le fait qu'il restait du travail à faire avec la SAAQ et la CSST dans le but de ficeler les ententes de principe et, enfin, d'en voir l'aboutissement.

Débutons par la **SAAQ** avec laquelle nous avons effectué des travaux dans un bel esprit de collaboration qui se sont soldés par une hausse de tarif de près de 40 % le 16 avril dernier. Cet ajustement tarifaire s'inscrit dans la mise en application de nouvelles balises instaurées en mai 2013. Une seconde hausse de 5 \$ entrera en vigueur le 24 septembre prochain. Je vous rappelle le but de cette augmentation : éviter de pénaliser les patients qui déboursent la différence entre le tarif payé par la SAAQ et votre tarif régulier en clinique. Dans son ensemble, la Fédération a obtenu une correction de tarifs de 58,4 % ainsi que le paiement des rapports d'évaluation (25 \$).

Concernant la **CSST**, malgré l'entente de principe intervenue en mai 2014 avec la permanence de la Commission, nous nous sommes rendu compte, malheureusement, que tout n'était pas joué, loin de là. Nous avons dû multiplier les démarches auprès de tous les responsables, autant patronaux que syndicaux, afin de les amener à voir que cette entente, en modifiant le cadre de prestation des services en réadaptation (physiothérapie et ergothérapie), offrait de réelles solutions pour améliorer le fonctionnement du règlement sur l'assistance médicale, pour contenir l'augmentation des coûts des services et pour prévenir la chronicité.

La CSST est un organisme paritaire; chaque groupe a des positions bien arrêtées. Les compromis sont difficiles à obtenir. À quelques jours de notre assemblée générale, de nouvelles démarches viennent de s'amorcer au sein du CA de la CSST. Elles pourraient conduire à dénouer l'impasse et à mettre fin à cette situation qui défie toute loi du bon sens!

Dans ce dernier dossier, je tenais à mettre en lumière la belle collaboration que nous avons avec l'Association des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP) et l'OPPQ afin de faire avancer le dossier de manière conjointe et efficace.

Enfin, il y a un an, dans mon mot d'entrée comme président, j'avais mentionné à quel point je désirais finaliser à tout prix ces dossiers majeurs pour mieux me concentrer sur nos autres dossiers permettant de faciliter la vie aux cliniques. Nous n'avons pas couru le risque, nous avons déjà entamé le tout comme vous pourrez le constater dans ce bilan (formation sur l'exercice en société, marchés émergents, suivi de la campagne de publicité, Telus Santé, etc.).

Enfin, je voudrais remercier tous les membres de la Fédération, notre CA et notre permanence chez 2000 neuf communication. Gardons le cap, car de bien belles choses s'en viennent pour nos cliniques!



Pascal Gagnon, pht
Président

LA FCPPQ EN 2014

1 MEMBERSHIP



224 MEMBRES EN 2013
Le membership de la FCPPQ est stable.

RÉALISATION D'UN SONDAGE
auprès des membres à la fin de l'année
2014 afin de mieux cerner les perceptions
et permettre à la Fédération d'orienter
ses actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION — 14 MEMBRES
représentatif de tous les membres et des régions :
Saguenay—Lac-St-Jean, Bas-St-Laurent, Québec, Centre du
Québec, Lanaudière, Laurentides, Montréal, Montérégie.



2 GESTION

Les états financiers reflètent un budget en équilibre, malgré un léger déficit (- 909 \$). La gestion de la FCPPQ est serrée et bien maîtrisée par ses administrateurs.

3

NOUVELLES ORIENTATIONS

ADOPTION D'UN NOUVEAU PLAN D'ACTION POUR 2015 - 2017



AUGMENTER LES REVENUS DES CLINIQUES

- Finaliser les ententes avec les assureurs publics
- Développer les marchés émergents
- Travailler avec les assureurs privés



ASSURER LA PROMOTION DE LA PHYSIOTHÉRAPIE

- Renforcer la communication avec nos membres
- Développer des campagnes publicitaires efficaces
- Promouvoir l'interdisciplinarité
- Se faire connaître auprès des étudiants
- Appuyer les actions de PSF



ADVOCACY ET RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

- Se positionner auprès des réseaux d'influence
- Développer des réseaux de professionnels
- Connecter ces réseaux entre eux

- ✓ **CRÉATION D'UN COMITÉ** pour concevoir et implanter le *benchmark* de la pratique privée en physiothérapie.

- ✓ **SERVICES INTERDISCIPLINAIRES**
la FCPPQ s'impose comme chef de file pour renouveler le concept, en collaboration avec les associations professionnelles qui interviennent dans le domaine (ergothérapeutes, kinésiothérapeutes, physiothérapeutes, psychologues).

- ✓ **DÉVELOPPEMENT** et mise en avant de nouveaux marchés.

- ✓ **PROMOTION** de la pratique privée (représentation auprès des assureurs privés, du MSSS).

4 FORMATION

TROIS FORMATIONS EN 2014

- ▶ **Services interdisciplinaires**
Les 28 cliniques reconnues cliniques ou équipes interdisciplinaires étaient présentes – 35 participants
- ▶ **Règlement sur l'exercice de la physiothérapie en société**
Formation donnée en collaboration avec l'OPPQ à Québec et à Montréal – 130 participants
- ▶ **Les marchés émergents**
Formation donnée à Montréal et à Québec, ouverte aux membres de la FCPPQ et aux non-membres – 85 participants

5 AGENTS PAYEURS

CSST

- Accord de principe convenu en mai 2014
- Première rencontre du comité de concertation interdisciplinaire (médecins, physiothérapeutes, ergothérapeute) en septembre 2014
- Plusieurs rencontres de discussion et de négociation avec les représentants de la CSST (rédaction et élaboration de documents, de lettres, etc.)
- Rencontres et échanges avec les parties patronales et syndicales
- Projet de règlement en attente

SAAQ

- Trois rencontres de travail (suivi de l'implantation des balises, correctif aux plaintes et difficultés soulevées par les cliniques)
- Inclusion de la FCPPQ dans le comité de suivi des projets pilotes en ergothérapie
- Projet de règlement publié (novembre 2014), en attente de la publication finale

Assureurs privés

- Rencontre avec la Croix Bleue et le Bureau d'assurance du Canada
- Interventions directes auprès des assureurs à la suite de plaintes des clients des cliniques

6 AFFAIRES EXTERNES

Relations avec l'OPPQ : plusieurs rencontres de travail constructives ont eu lieu pour faire le point sur différents enjeux communs touchant la promotion de la physiothérapie, ainsi que des dossiers concernant les pratiques, notamment l'exercice en société, la situation avec les agents payeurs publics, les modes de communication, etc

Association canadienne de physiothérapie : suivi du partenariat FCPPQ – ACP

Partenariat avec TELUS pour l'implantation du paiement direct dans les cliniques

Participation de la Fédération au **5^e Rendez-vous de la gestion des maladies chroniques** (conférence de Pascal Gagnon sur l'adhésion aux traitements) en octobre 2014

Membership de la Fédération au **Conseil du patronat du Québec** et à la **Coalition Priorité Cancer au Québec**

7 PROMOTION



SUIVI DE LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE LANCÉE À L'AUTOMNE 2013

40% des cliniques ont participé à la campagne



CONSOLIDATION DE LA VISIBILITÉ DE LA FCPPQ SUR LES MÉDIAS SOCIAUX (hausse de l'audience)

Facebook
3 400 j'aime
4 000 impressions en moyenne par semaine

Twitter
510 abonnés
4 000 impressions en moyenne par semaine



DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES PLATEFORMES
LinkedIn et Google Plus

CONCEPTION ET DIFFUSION DE CONTENUS ORIGINAUX

8 PSF

2 TANZANIE + 1 BURUNDI = TROIS MISSIONS

Mise en place du projet **Québec Sans Frontières** avec l'Université de Montréal pour 5 étudiants en physiothérapie (stage) en Équateur

9 VOTRE FÉDÉRATION ET VOUS

VOTRE CONNAISSANCE DE VOTRE FÉDÉRATION

74%
des membres
connaissent les développements des autres dossiers que ceux de la CSST et de la SAAQ

46%
des membres
connaissent le dossier des marchés émergents

61%
des membres
pensent que la FCPPQ les aide à développer de nouveaux marchés

70%
des membres
sont satisfaits de la présence de la FCPPQ à des événements du domaine de la santé

VOTRE NIVEAU DE SATISFACTION PAR RAPPORT À VOTRE FÉDÉRATION



ASSUREURS PUBLICS
84 % de satisfaction




ASSUREURS PRIVÉS
50 % de satisfaction



DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MANDATS
sur lesquels la FCPPQ ne travaillerait pas encore
75 % de satisfaction

VOS DEMANDES

- ▶ Communiquer plus fréquemment avec les membres
- ▶ Offrir des formations en gestion et marketing
- ▶ Développer des offres réservées aux membres
- ▶ Rencontrer individuellement les propriétaires
- ▶ Offrir de la formation continue
- ▶ Communiquer les bons coups de la FCPPQ
- ▶ Défendre le droit à la réadaptation sur la place publique
- ▶ Impliquer les membres dans le recrutement des non-membres
- ▶ Présenter la valeur ajoutée de la FCPPQ en termes financiers
- ▶ Prendre le leadership face aux délais d'attente en physiothérapie et à la limitation du nombre de traitements pour les patients



Nous vous entendons et nous allons orienter nos actions en ce sens pour la prochaine année!

**ÉTATS FINANCIERS
AU 31 JANVIER 2015**

MICHEL ROCHETTE, CPA

Comptable Professionnel Agréé - Chartered Professional Accountant

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de:

FÉDÉRATION DES CLINIQUES PRIVÉES DE PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC

J'ai procédé à l'examen du bilan de la *FÉDÉRATION DES CLINIQUES PRIVÉES DE PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC* au 31 janvier 2015 ainsi que des états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les renseignements qui m'ont été fournis par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 (1)

Montréal, le 24 février 2015

(1) Par Michel Rochette, CPA auditeur, CA

**FÉDÉRATION DES CLINIQUES PRIVÉES
DE PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC**

ÉTATS FINANCIERS
"Non audités"

2.

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Droits d'adhésion	188 149	185 159
Cotisations spéciales	-	78 863
Commissions	8 000	6 154
Publicité et commandites	4 383	-
Événements spéciaux	7 493	-
Autres revenus	<u>1 626</u>	<u>3 447</u>
	<u>209 651</u>	<u>273 623</u>
CHARGES		
Gestion en impartition	101 047	99 065
Publicité	1 737	90 910
Honoraires de gestion	24 750	21 960
Consultants en développement économique	18 600	18 600
Services professionnels - Communications	7 000	-
Congrès et comités	14 094	14 967
Déplacements	12 356	8 255
Frais - événements spéciaux	8 531	-
Honoraires professionnels	9 902	8 174
Conception et maintenance d'un site web	250	5 126
Abonnements et cotisations	2 775	2 775
Frais de représentation	3 786	2 619
Télécommunications	2 021	2 168
Poste et messagerie	513	343
Frais de bureau	370	192
Dons	2 000	-
Intérêts et frais bancaires	<u>828</u>	<u>243</u>
	<u>210 560</u>	<u>275 397</u>
RÉSULTAT NET	<u>(909)</u>	<u>(1 774)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES CLINIQUES PRIVÉES
DE PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS
“Non audités”

3.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	6 624	8 398
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	<u>(909)</u>	<u>(1 774)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>5 715</u>	<u>6 624</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES CLINIQUES PRIVÉES
DE PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS
"Non audités"

4.

BILAN
AU 31 JANVIER 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
<u>ACTIF</u>		
À COURT TERME		
Encaisse	5 291	7 033
Débiteurs	6 744	5 351
Frais reportés	<u>8 590</u>	<u>11 721</u>
	<u>20 625</u>	<u>24 105</u>
 <u>PASSIF</u>		
À COURT TERME		
Créditeurs	7 199	9 990
Taxes à la consommation à payer	5 482	4 385
Apports reportés	<u>2 229</u>	<u>3 106</u>
	14 910	17 481
<u>ACTIFS NETS</u>	<u>5 715</u>	<u>6 624</u>
	<u>20 625</u>	<u>24 105</u>

AU NOM DU CONSEIL;

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FÉDÉRATION DES CLINIQUES PRIVÉES
DE PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC**

ÉTATS FINANCIERS
"Non audités"

5.

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Résultat net	(909)	(1 774)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(1 393)	(5 351)
Frais reportés	3 131	(1 465)
Créditeurs	(2 791)	3 848
Taxes à la consommation	1 097	(4 303)
Apports reportés	<u>(877)</u>	<u>3 106</u>
	<u>(1 742)</u>	<u>(5 939)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Avance de Physio-Avantages	<u>-</u>	<u>(7 408)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 742)	(13 347)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>7 033</u>	<u>20 380</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>5 291</u>	<u>7 033</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2015**

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué le 14 avril 1989 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, a pour objet de promouvoir les activités socioéconomiques et professionnelles des physiothérapeutes œuvrant en clinique privée au Québec. Il est un organisme sans but lucratif exempté de l'impôt sur le revenu. Le 12 juin 2014 l'organisme a procédé à la modification de son nom, il œuvrait précédemment sous le nom de *FÉDÉRATION DES PHYSIOTHÉRAPEUTES EN PRATIQUE PRIVÉE DU QUÉBEC*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de l'ICCA* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

UTILISATION D'ESTIMATIONS. Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

COMPTABILISATION DES PRODUITS. Puisque les droits d'adhésion ainsi que les cotisations spéciales perçus par l'organisme sont de nature volontaire, les produits sont constatés seulement au moment de l'encaissement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES. Aucune dotation aux amortissements n'est comptabilisée sur les immobilisations. Les acquisitions financées à même les opérations courantes sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

FRAIS REPORTÉS. Les frais reportés sont composés de charges imputables à l'exercice qui se terminera le 31 janvier 2016. Ils seront virés aux résultats de l'exercice subséquent.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE. La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS. L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, et il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de l'avance.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, n'est exposé à aucun risque important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

